



Direction générale des ressources et moyens
Direction des ressources humaines et de la formation

septembre – décembre 2018

Structure d'accueil

La direction des ressources humaines et de la formation du Sénat est chargée :

- de procéder au recrutement des fonctionnaires par l'organisation de concours et au recrutement des contractuels ;
- d'accompagner les membres du personnel du Sénat dans la gestion de leurs carrières et de leurs parcours professionnels et d'assurer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences ;
- de coordonner et d'animer le dialogue social avec les organisations professionnelles et syndicales, et d'assurer le secrétariat des instances du dialogue social ;
- d'élaborer et de mettre en œuvre le programme de formation continue des membres du personnel ;
- de mettre en œuvre les sessions de l'Institut du Sénat.

Descriptif du stage proposé

Le stagiaire sera principalement chargé d'épauler la direction dans :

- la mise en œuvre de consultations et la passation de marchés publics dans différents domaines (formation, recrutement, ...) ;
- la mise en œuvre des formations destinées aux membres du personnel (recueil des besoins, inscriptions, relations avec les organismes prestataires, suivi et évaluation...) ;
- la préparation de la quatrième session de l'Institut du Sénat, programme destiné à mieux faire appréhender par une vingtaine de personnalités les modalités de fonctionnement d'une assemblée parlementaire et l'utilité du bicamérisme.

À cette fin, il sera chargé d'effectuer des recherches juridiques sur des questions ponctuelles, de rédiger des synthèses et de proposer des solutions aux difficultés rencontrées par la direction des ressources humaines et de la formation et les autres directions du Sénat.

Rémunération selon la réglementation en vigueur.

Le stage débutera idéalement le lundi 3 septembre 2018, pour une durée maximale de quatre mois en fonction des disponibilités du candidat. Il s'effectuera à temps plein, des aménagements étant possibles pour permettre à l'étudiant de satisfaire aux exigences liées à son cursus.

Profil recherché

- Étudiant en master I ou II en droit public, avec des connaissances solides en droit administratif ;
- Rigueur, très solides capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse ;
- Bonnes capacités relationnelles, autonomie, faculté d'adaptation, discrétion.

Candidatures

Les candidats peuvent transmettre leur CV et leur lettre de motivation, au plus tard le 15 juin 2018, à l'adresse électronique suivante : stages@senat.fr

En cas de besoin, la direction des ressources humaines et de la formation peut être contactée au numéro suivant : 01.42.34.20.89.